

LE JOURNAL

du

N° 35

Relais Petite Enfance "Les mini-pousses" 4ème trimestre 2026

ÉDITO

Chers parents, chers professionnels de la petite enfance,
Cette fin d'année 2026 sera placée sous le signe de la fête et de l'imaginaire avec un anniversaire tout particulier : **le Festi'contes fête ses 10 ans !**

Depuis une décennie, ce rendez-vous fait vivre les histoires, les comptines et l'imaginaire auprès des tout-petits et de leurs familles. Dix années de rencontres, de découvertes et de moments partagés autour du plaisir de raconter et d'écouter. Cette édition anniversaire sera donc l'occasion de célébrer comme il se doit cet événement devenu un rendez-vous attendu de la petite enfance sur notre territoire.

Le conte occupe une place particulière dans le développement du jeune enfant. Il permet de rêver, de découvrir, de développer son langage et son imagination, mais aussi de créer des moments privilégiés entre enfants et adultes. À travers le Festi'contes, nous souhaitons continuer à faire vivre cette richesse culturelle au plus près des familles.

Ce quatrième trimestre sera également rythmé par les différentes actions du Relais Petite Enfance : ateliers d'éveil, rencontres avec les professionnels, accompagnement des familles et poursuite de l'activité du Guichet unique, qui facilite l'accès à l'information sur les différents modes d'accueil présents sur notre territoire.

Dix ans d'histoires, dix ans de rencontres et surtout dix ans de plaisir partagé : voilà une belle occasion de tourner ensemble les pages de cette nouvelle édition du Festi'contes !

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne et vous donne rendez-vous pour célébrer ce 10e anniversaire du Festi'contes.

Philippe Busseron,
Vice Président en charge de la Petite Enfance

Sommaire

Calendrier des temps collectifs

OCTOBRE.....	P2/P3
NOVEMBRE.....	P4/P5
DECEMBRE.....	P6/P7

Informations utiles :

Assistants Maternels: Retraite et poursuite d'activité	P8/P9
--	-------

Mieux connaître l'enfant et son environnement :

.Tétine.....	P10/P11
--------------	---------

<u>Activités du moment</u>	P12
----------------------------------	-----

<u>Ramothèque</u>	P13
-------------------------	-----

<u>Revue de presse</u>	P14
------------------------------	-----

<u>Les + du journal</u>	P15
-------------------------------	-----

<u>Lieux des temps collectifs</u>	P16
---	-----

Relais Petite Enfance « Les mini-pousses »

Lydie, Viviane, Virginie, Maggy

04-70-32-57-18

relais.lesminipousses@ccpsl.fr

<http://comcom-ccpsl.fr>



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE**
comcom-ccpsl.fr @cc





Animations 9h30 - 11h30

(sauf exceptions mentionnées dans le calendrier ci-contre)

Vous avez accès à l'ensemble des animations proposées :
sous réserve de place et dans la limite de 3 animations par semaine.
Si vous avez un empêchement, pensez à vite prévenir votre animatrice.



Avec

Viviane : Octobre, Préparons la Grande Lessive sur le thème « photo (et) graphie ». Il s'agit d'une installation artistique éphémère et participative où des réalisations de format A4 sont suspendues en extérieur à des fils tendus à l'aide de pinces à linge, pendant 24 heures. C'est aussi la semaine du goût et Halloween!

Virginie : La sorcière Grabouilla partage avec nous sa vie intrigante de sorcière.

MERCREDI 7 : rdv à la médiathèque municipale à GANNAT pour une racontine dans le cadre de la fête de la science. Inscription obligatoire au 04.70.90.38.41, places limitées. Séance à 9h30 ou 10h30 au choix.

MERCREDI 7 : L'IEM Thésée de SAINT POURCAIN/SIOULE, 73 route de Saulcet, nous accueille pour un atelier partagé autour de l'automne.

LUNDI 12 : Boris nous accueille dans sa « boulangerie d'autrefois » Alius Panis, 15 Rue de la Croix des Rameaux à ST GERMAIN DE SALLES pour un atelier pâtisserie autour de la brioche ! Places limitées à 10 enfants en âge de manipuler.

JEUDI 15 : Etendage de notre Grande Lessive "Photo et Graphie" au Jardin Public Delarue à GANNAT puis déambulation dans le jardin pour admirer toutes les réalisations. Les ALSH, la crèche "les Galipettes, et les écoles seront de la partie avec nous! Rdv dès 9h30 sur place.

MERCREDI 21 : lectures et atelier à la médiathèque de CHANTELLE, place de la mairie.

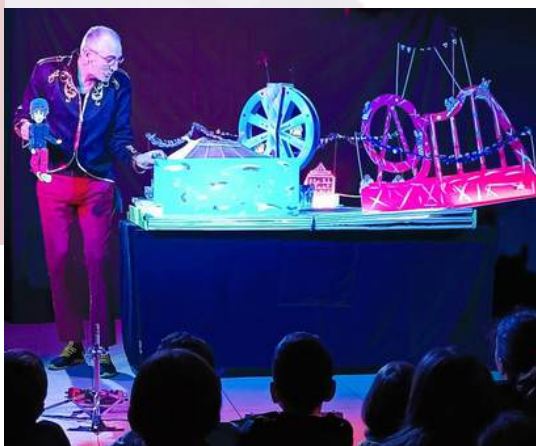
JEUDI 22 : Rencontre intergénérationnelle à la salle Ste Croix à GANNAT. Les mamies et papis de l'EHPAD François Mitterrand viennent nous rendre visite.

JEUDI 29 : Fête d'Halloween ! Une occasion de se déguiser, danser, partager une collation commune et pourquoi pas défiler dans les rues de GANNAT... Tous à vos déguisements, petits et grands! Merci d'apporter une préparation salée ou sucrée.

OCTOBRE 2026

FESTI'CONTES-SAMEDI 3 OCTOBRE - 16h
MAZERIER - Salle polyvalente - Rue du stade
Par l'Artisan du Son (03) « Baladin, l'étonnant voyageur ! »

Information et réservation : 04 70.45 32 73 ou
sur le site
<https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>



Horaires des animations 9h30/11h30 sauf précisions.

Sur inscriptions soit sur le portail assistant maternel soit si vous êtes parents par sms ou mail.

On pique nique ou on mange ensemble ? Avec ce logo



Et avec celui ci, c'est soirée thématique



Les mini-pousses 04.70.32.57.18		Viviane 06.32.42.50.29	Virginie 06.71.93.12.64	Maggy 07.77.49.62.70
JEUDI	1	GANNAT Photo-graphie - Salle Ste Croix	MONESTIER La chapeau de Gribouilla	
VENDREDI	2	SAULZET Photo-graphie	SAINT POURÇAIN/SIOULE - 10h Lectures à la Médiathèque	
LUNDI	5		EBREUIL - 9h45 Balade à la recherche des ingrédients de la sorcière	
MARDI	6	BROUT-VERNET Photo-graphie		
MERCREDI	7	GANNAT - 9h30 ou 10h30 Racontine à la Médiathèque	SAINT POURÇAIN/SIOULE - 10h Atelier arts plastiques à l'IEM	
JEUDI	8	BIOZAT Photo-graphie		
VENDREDI	9		CHEZELLE Soupe de sorcière	
LUNDI	12		SAINT GERMAIN DE SALLES - 9h30 Alius Panis	
MARDI	13	EBREUIL Atelier cuisine		
MERCREDI	14		CHANTELLE Chaudron magique	
JEUDI	15	GANNAT - Jardin Delarue La Grande Lessive	BELLENAVES - 10h Foyer-logement	
VENDREDI	16	SAULZET Atelier cuisine		
LUNDI	19			
MARDI	20		EBREUIL La chasse à la sorcière	
MERCREDI	21		CHANTELLE - 10h Lectures à la Médiathèque	
JEUDI	22		GANNAT - Salle Ste Croix Psychomotricité avec les résidents de l'EHPAD	
VENDREDI	23			
LUNDI	26	JENZAT - 9h45 Balade automnale		
MARDI	27	ÉBREUIL Chat noir		
MERCREDI	28			
JEUDI	29	GANNAT - 10h Fête d'Halloween		

OCTOBRE 2026

Avec

Viviane : L'automne et ses couleurs

Virginie : L'automne arrive avec son vent de contes et de comptines

MERCREDI 4 : Rdv à la médiathèque municipale à GANNAT pour une racontine. Inscription obligatoire au 04.70.90.38.41, places limitées. Séance à 9h30 ou 10h30 au choix.

VENDREDI 6 : Lectures à la médiathèque de SAINT POURCAIN/SIOULE, 7 rue Cadoret.

JEUDI 26 : Rdv dans le hall de l'Ehpad F. Mitterrand à GANNAT, pour une rencontre avec les papis et mamies.

VENDREDI 27 : Les jeunes de l'atelier Communication Alternative Augmentée de l'IEM Thésée viennent à CHARIEL CINTRAT pour nous faire des lectures !



FESTI'CONTES-SAMEDI 7 NOVEMBRE – 16h

TARGET - Salle socio-culturelle – Rue du Plaix

Par la Cie Les Petits Contes (63)

« Vagabond'Age au Togo »

Information et réservation : 04 70.45 32 73 ou sur le site

<https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>



FESTI'CONTES-SAMEDI 28 NOVEMBRE – 10h

BELLENAVES – Vert Plateau – 6 Route de Fontviolle

Les animateurs du Service Petite Enfance/Enfance proposent « Raconte-moi une histoire, les 10 ans ! »

Information et réservation : 04 70.45 32 73 ou sur le site <https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>



Horaires des animations 9h30/11h30 sauf précisions.

Sur inscriptions soit sur le portail assistant maternel soit si vous êtes parents par sms ou mail.

Les mini - pousses 04.70.32.57.18		Viviane 06.32.42.50.29	Virginie 06.71.93.12.64	Maggy 07.77.49.62.70
LUNDI	2		CHANTELLE Tableau automnal	
MARDI	3	BROÛT-VERNET C'est l'automne	ECHASSIERES - A l'Ehpad - 10h Peinture aux glands	
MERCREDI	4	GANNAT - 9h30 ou 10h30 Racontine à la Médiathèque		
JEUDI	5	BIOZAT C'est l'automne		
VENDREDI	6		SAINT POURÇAIN/SIOULE - 10h Lectures à la Médiathèque	
LUNDI	9	JENZAT C'est l'automne		
MARDI	10		EBREUIL Marmitazic	
MERCREDI	11	Féié		
JEUDI	12	GANNAT - Salle Ste Croix C'est l'automne		
VENDREDI	13	SAULZET Psychomotricité	ETROUSSAT - 9h45 Balade automnale	
LUNDI	16		SAULCET Bac sensoriel automnal	
MARDI	17	BROÛT-VERNET Atelier cuisine	EBREUIL Les feuilles d'automne	
MERCREDI	18	CHANTELLE - 10h Lectures à la Médiathèque		
JEUDI	19	GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix	BELLENAVES - 10h Au Foyer-logement	
VENDREDI	20			
LUNDI	23		CHANTELLE Mr Automne	
MARDI	24	EBREUIL - 9h45 Balade automnale		
MERCREDI	25		BAYET Motricité	
JEUDI	26	GANNAT - 10h A l'Ehpad		
VENDREDI	27		CHAREIL-CINTRAT Lectures avec l'IEM	
LUNDI	30			

NOVEMBRE 2026



Avec

Viviane : Préparons Noël ensemble!

Virginie : Les lutins farceurs sont de retour pour Noël!



MERCREDI 2 : Rdv à la médiathèque municipale à GANNAT pour une racontine. Inscription obligatoire au 04.70.90.38.41, places limitées. Séance à 9h30 ou 10h30 au choix.



MERCREDI 2 : Lectures et atelier à la médiathèque de CHANTELLE, place de la mairie.

JEUDI 10 : Préparons un petit cadeau à offrir aux mamies et papies de l'Ehpad François Mitterrand.

JEUDI 17 : Rencontre intergénérationnelle à la salle Ste Croix à GANNAT. Les mamies et papis de l'EHPAD François Mitterrand viennent nous rendre visite pour partager un temps convivial avant Noël. Tous à vos pull et bonnet de Noël ! Merci d'apporter un plat salé ou sucré pour manger ensemble.

DECEMBRE 2026

FESTI'CONTEs
SAMEDI 5 DECEMBRE - 17h
BRANSAT - Salle socio-culturelle - Rue du stade
Par la Cie La Soupe aux Etoiles (42)
« Peupliers et cailloux secs »
Information et réservation : 04 70 45 32 73
ou sur le site
<https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>

FESTI'NOEL
MERCREDI 9 DECEMBRE - 10h
CHAREIL CINTRAT - Salle polyvalente - Rue des écoles
Par la Cie Les Enclumés (71)
« Lily l'insomnie »
Information et réservation
UNIQUEMENT : 04 70 45 32 73

OU
FESTI'NOEL
MERCREDI 16 DECEMBRE - 11h
BROÛT VERNET - Salle Pierre Audemard d'Allençon - Rue du souvenir français
Par la Cie Ni Ouies Ni Notes (63) « Dame Lune »
Information et réservation
UNIQUEMENT : 04 70 45 32 73

Horaires des animations 9h30/11h30 sauf précisions.

Sur inscriptions soit sur le portail assistant maternel soit si vous êtes parents par sms ou mail.

Les mini-pousses 04.70.32.57.18		Viviane 06.32.42.50.29		Virginie 06.71.93.12.64		Maggy 07.77.49.62.70		
MARDI	1	BROÛT-VERNET Pour Noël		EBREUIL En attendant Noël				
MERCREDI	2	GANNAT - 9h30 ou 10h30 Racontine à la médiathèque		CHANTELLE - 10h Lectures à la Médiathèque				
JEUDI	3	BIOZAT Pour Noël						
VENDREDI	4			BAYET En attendant Noël				
LUNDI	7	JENZAT Pour Noël						
MARDI	8			EBREUIL - 10h A l'Ehpad				
MERCREDI	9	CHAREIL-CINTRAT - 10h Festi'Noël - Lily l'insomnie						
JEUDI	10	GANNAT - Salle Ste Croix Pour Noël						
VENDREDI	11	SAULZET Pour Noël		SAINT POURÇAIN/SIOULE - 10h Lectures à la Médiathèque				
LUNDI	14			SAULCET En attendant Noël				
MARDI	15			EBREUIL En attendant Noël				
MERCREDI	16	BROÛT-VERNET - 11h Salle des Fêtes Festi' Noël - Dame Lune						
JEUDI	17	GANNAT - Salle Ste Croix Avec les résidents de l'Ehpad - Goûter de Noël		BELLENAVES - 10h Au Foyer-logement				
VENDREDI	18	CHANTELLE - 10h Chansons à l'Astrolabe		★				
LUNDI	21	JOYEUX Noël!						★
MARDI	22							
MERCREDI	23							
JEUDI	24							
VENDREDI	25							
LUNDI	28							
MARDI	29							
MERCREDI	30					★		
JEUDI	31							

DECEMBRE 2026

ASSISTANTS MATERNELS : RETRAITE ET POURSUITE D'ACTIVITÉ

Ce qui change au 1er janvier 2027

À partir du 1er janvier 2027, les règles du cumul entre une pension de retraite et la poursuite ou la reprise d'une activité professionnelle évoluent.

Cette réforme concerne les personnes dont la première pension de retraite prend effet à compter du 1er janvier 2027.

Les personnes déjà retraitées avant cette date ne sont pas concernées par ces nouvelles règles.

Pour les assistants maternels qui souhaitent continuer à accueillir des enfants après leur départ en retraite, l'activité reste possible. En revanche, le montant de la pension de retraite pourra être réduit selon l'âge et les revenus professionnels.

1. Avant l'âge légal de départ à la retraite

Si l'assistant maternel prend sa retraite et poursuit ou reprend une activité avant d'avoir atteint l'âge légal, le cumul sera fortement limité.

Le principe prévu est que la pension de retraite sera réduite à hauteur des revenus professionnels perçus.

Exemple :

Si un assistant maternel perçoit 900 € de revenus professionnels sur une période donnée, sa pension pourra être réduite de 900 €. Selon le montant de la pension, celle-ci pourrait donc être très fortement diminuée, voire totalement suspendue.

L'âge légal dépend de l'année de naissance et se situe progressivement entre 62 et 64 ans.

2. Entre l'âge légal et 67 ans

Une fois l'âge légal atteint, le cumul devient plus favorable, mais il reste encadré.

Les revenus professionnels pourront être cumulés avec la pension de retraite dans la limite d'un seuil annuel.

Le montant de ce seuil doit encore être fixé par décret. L'Assurance retraite indique actuellement qu'il pourrait être fixé à 7 000 € par an.

Si les revenus professionnels dépassent ce seuil, la pension de retraite sera diminuée de 50 % du montant du dépassement.

Exemple avec un seuil de 7 000 € :

- Revenus professionnels : 7 000 € par an → pas de réduction au titre du dépassement ;
- Revenus professionnels : 10 000 € par an → dépassement de 3 000 € ;
 - Réduction de la pension : 50 % de 3 000 €, soit 1 500 € par an.

⚠ Attention : le seuil de 7 000 € est encore indicatif tant que le décret n'est pas publié.

3. À partir de 67 ans

À partir de 67 ans, le cumul entre la pension de retraite et les revenus tirés de l'activité professionnelle devient intégral et sans plafond de revenus.

L'assistant maternel pourra donc continuer à exercer son activité tout en percevant sa pension de retraite, sans réduction liée au montant de ses revenus professionnels.

Les périodes travaillées dans ce cadre pourront également, sous certaines conditions, permettre d'acquérir des droits pour une seconde retraite.

EN UN COUP D'ŒIL

Situation Cumul retraite + activité à partir de 2027

Avant l'âge légal  Pension réduite à hauteur des revenus professionnels

De l'âge légal à 67 ans  Cumul possible dans la limite d'un seuil ; au-delà, 50 % du dépassement est déduit de la pension

À partir de 67 ans  Cumul intégral, sans plafond de revenus

Un exemple concret pour un assistant maternel

Marie prend sa première retraite en 2027 et souhaite continuer à accueillir deux enfants.

- Si elle a 60 ans, ses revenus professionnels pourront entraîner une réduction très importante de sa pension.
- Si elle a 65 ans, elle pourra cumuler retraite et activité dans la limite du seuil fixé par décret. Si celui-ci est de 7 000 € et qu'elle gagne 10 000 € par an, la réduction serait de 1 500 € par an.
- Si elle a 68 ans, elle pourra cumuler intégralement sa pension et ses revenus professionnels.

À retenir pour les assistants maternels

Continuer à exercer après son départ en retraite reste possible.

Mais pour les personnes dont la première retraite prend effet à partir du 1er janvier 2027, il sera essentiel de prendre en compte :

- son âge au moment du départ en retraite ;
- le montant des revenus tirés de l'activité d'assistant maternel ;
- la date de prise d'effet de la première pension ;
- et, entre l'âge légal et 67 ans, le seuil annuel de revenus qui sera fixé par décret.

 Avant toute décision de poursuite d'activité, il est donc fortement conseillé de contacter sa caisse de retraite afin d'obtenir une simulation personnalisée.

Sources

Assurance retraite – « Vos droits évoluent ! », informations relatives à l'évolution du cumul emploi-retraite au 1er janvier 2027.

Assurance retraite – « Loi de financement de la Sécurité sociale adoptée : découvrez les principales mesures retraite », précisions sur les trois situations d'âge et le principe de réduction de 50 % du dépassement.

Assurance retraite – « Mon âge de départ à la retraite », informations sur l'âge légal et l'âge du taux maximum automatique.

Informations vérifiées au 9 septembre 2026. Le seuil de revenus applicable entre l'âge légal et 67 ans doit encore être confirmé par décret.

Tétine :

Pourquoi les experts recommandent de commencer le sevrage entre 12 et 18 mois

La Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale (SFODF) a publié ses premières recommandations nationales sur le bon usage des tétines en mai 2026. Si elles ne révolutionnent pas les pratiques, elles apportent un repère inédit : amorcer le sevrage entre 12 et 18 mois. Une préconisation qui mérite d'être mise en perspective avec les réalités du terrain et les autres référentiels qui guident les équipes.

La tétine est partout... ou presque. Dans les poussettes, les lits, les poches des manteaux, les casiers des crèches. Elle accompagne l'endormissement, calme un chagrin, rassure lors d'une séparation. Selon l'étude nationale Épipane 2021 menée par Santé publique France, environ six enfants sur dix utilisent une tétine au cours de leur première année de vie. Mais jusqu'à quand ? Et surtout, quelle place lui laisser dans le quotidien des jeunes enfants ? Ces questions sont loin d'être anecdotiques pour les professionnels de la petite enfance, qui doivent concilier les besoins de chaque enfant, les attentes des familles et les connaissances scientifiques.

C'est dans ce contexte que la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale (SFODF) a publié, en mai 2026, les premières recommandations nationales sur le bon usage des tétines. Le document ne remet pas en cause leur intérêt chez le nourrisson, mais il apporte un repère plus précis qu'auparavant : le sevrage devrait être amorcé entre 12 et 18 mois.

Un calendrier plus précis que les recommandations précédentes

Jusqu'à présent, les messages étaient relativement consensuels : limiter l'utilisation prolongée de la tétine et favoriser son arrêt avant l'âge de trois ans. Les premières recommandations de la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale conservent cette approche, mais proposent désormais un calendrier plus précis.

Les auteurs invitent à commencer progressivement le sevrage entre 12 et 18 mois, sans pour autant préconiser un arrêt brutal. L'objectif ? Réduire peu à peu le temps de succion afin que la tétine ne devienne pas un objet présent en permanence dans la bouche de l'enfant. Cette précision constitue sans doute la principale nouveauté du document. Elle pose aussi une question très concrète : comment accompagner ce sevrage dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ?

Des repères qui confirment plus qu'ils ne bouleversent

Au-delà du calendrier, le document confirme des messages déjà largement partagés. Il rappelle que la tétine répond au **besoin de succion** du nourrisson et qu'elle présente des bénéfices reconnus, notamment pour l'apaisement ou lorsqu'elle est proposée au moment du sommeil, une fois l'allaitement bien installé. Par ailleurs, dans une mise au point très récente, l'American Academy of Pediatric Dentistry recommande clairement l'usage de la tétine pendant le sommeil jusqu'à l'âge d'un an, suggérant qu'elle est un facteur protecteur contre la **mort inattendue du nourrisson** (MIN), ce que préconisait déjà l'American Academy of Pediatrics. Plusieurs études épidémiologiques confirment cet effet protecteur avec une réduction du risque pouvant atteindre 90 %.

À l'inverse, les risques sont surtout liés à une utilisation prolongée de la tétine, notamment lorsqu'elle est gardée de façon quasi permanente pendant les temps d'éveil. Les recommandations rappellent qu'une succion prolongée peut favoriser certaines malocclusions (béance entre les incisives, décalage entre les mâchoires ou palais plus étroit), ce qui peut avoir des répercussions sur le développement oro facial. Elle peut également augmenter le risque de certaines infections ORL, à l'instar des otites moyennes aiguës. Enfin, lorsqu'elle reste continuellement en bouche, la tétine peut limiter les occasions d'interagir avec les adultes ou les autres enfants. Autrement dit, ce n'est pas la tétine en elle-même qui est remise en question, mais une utilisation trop fréquente et trop prolongée.

Les tétines « orthodontiques » : une idée reçue bousculée

Les recommandations reviennent également sur un argument largement utilisé par les fabricants. À ce jour, les données scientifiques ne permettent pas d'affirmer que les tétines dites « orthodontiques », « physiologiques » ou « anatomiques » préviennent les malocclusions. Selon les auteurs, c'est avant tout la durée d'utilisation et l'âge du sevrage qui influencent le **développement bucco-dentaire**. Là encore, les professionnels sont souvent en première ligne pour répondre aux interrogations des parents.

Une évolution qui interroge les pratiques en EAJE

Les équipes de crèche savent que chaque enfant est différent. Certains réclament leur tétine uniquement pour s'endormir, d'autres la gardent spontanément pendant les temps d'éveil, tandis que d'autres s'en détachent sans difficulté. Sur le terrain, les pratiques reposent souvent sur une approche individualisée. À la **microcrèche Les P'tits Babos**, située à Besançon, les professionnels ne refusent pas la tétine lorsqu'un enfant la demande, mais veillent à ce qu'elle ne fasse pas obstacle aux échanges. « *Lorsqu'un enfant souhaite communiquer avec sa tétine en bouche, nous l'encourageons à l'enlever afin que nous puissions bien l'entendre et comprendre ce qu'il veut nous dire* », explique **Laurène Billery, éducatrice de jeunes enfants**. Les tétines sont par ailleurs rangées dans une boîte inaccessible aux enfants, qui doivent en faire la demande à un professionnel.

Le repère de 12 à 18 mois ne lui paraît pas incompatible avec les pratiques actuelles. « *À condition de respecter le rythme de chaque enfant* », souligne-t-elle. Comme beaucoup de professionnels, elle insiste sur la nécessité de travailler en continuité avec les familles. Lorsque celles-ci amorcent le sevrage à la maison, l'équipe poursuit la démarche à la crèche afin d'assurer une cohérence entre les deux lieux de vie.

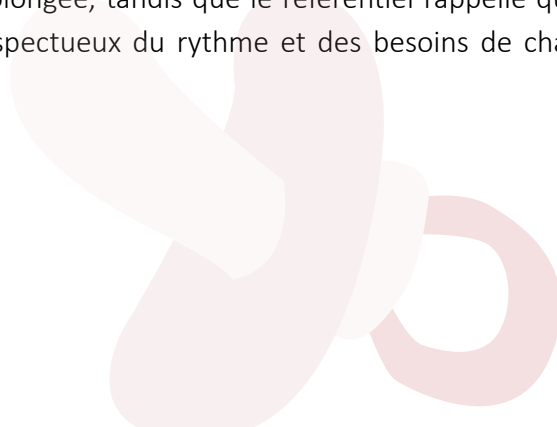
Des recommandations compatibles avec le référentiel national qualité ?

Le document de la SFODF adopte un regard médical, centré sur les bénéfices et les risques liés à l'usage de la tétine. Le **Référentiel national qualité d'accueil** du jeune enfant l'aborde, lui, sous l'angle des besoins de l'enfant et des pratiques professionnelles. Il rappelle que la tétine peut être laissée à la libre disposition de l'enfant, tout en encourageant les professionnels à l'aider à s'en séparer pendant les temps de veille, en dehors de l'endormissement et du sommeil. Il souligne également qu'elle ne doit pas devenir une réponse automatique aux émotions de l'enfant : la régulation émotionnelle repose d'abord sur la présence, la disponibilité et les interactions avec l'adulte. Loin de s'opposer, ces deux approches apparaissent complémentaires. Les recommandations de la SFODF apportent des repères médicaux pour limiter les conséquences d'une succion prolongée, tandis que le référentiel rappelle que le sevrage doit s'inscrire dans un accompagnement individualisé, respectueux du rythme et des besoins de chaque enfant.

Source: Les Pros de la Petite enfance

Julie Giorgetta

PUBLIÉ LE 30 juillet 2026



ACTIVITES DU MOMENT



Cake au Potimarron

Recette saine pour enfants

Moelleux, doux
et plein de bons nutriments :
le cake parfait pour faire aimer
les légumes aux petits gourmands !



INGRÉDIENTS

- 300 g de potimarron cuit (et mixé)
- 4 œufs
- 1 gobelet de sucre complet (ou cassonade)
- 100 ml d'huile végétale (ou 100 g de compote de pommes)
- Le jus d'1 orange
- 2 gobelets de farine complète ou semi-complète
- 1 sachet de levure chimique
- 1 pincée de cannelle (facultatif)



Le potimarron apporte de la douceur, des fibres et des vitamines A et C !



PRÉPARATION

- 1 Préchauffez le four à 180°C (chaleur tournante).
- 2 Coupez le potimarron en morceaux, retirez les graines et faites-le cuire à la vapeur ou à l'eau jusqu'à ce qu'il soit bien tendre. Écrasez-le ou mixez-le pour obtenir une purée lisse.
- 3 Dans un saladier, battez les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- 4 Ajoutez l'huile (ou la compote), le jus d'orange et la purée de potimarron. Mélangez bien.
- 5 Incorporez la farine, la levure et la cannelle. Mélangez jusqu'à obtenir une pâte homogène.
- 6 Versez dans un moule à cake (huilé ou recouvert de papier cuisson).
- 7 Enfourez pour 40 à 45 minutes. Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau : elle doit ressortir sèche.
- 8 Laissez tiédir avant de démouler. Dégustez nature ou avec un peu de fromage frais !



IDÉAL POUR :

- ✓ Le goûter
- ✓ Le petit-déjeuner
- ✓ À emporter à l'école

À conserver 3 à 4 jours dans une boîte hermétique à température ambiante.

Chasse aux trésors de l'automne

Observe la nature, ouvre bien les yeux et coche ce que tu trouves !



- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| ☐ Fruits de châtaignier | ☐ Branche de pin | ☐ Pierre |
| ☐ Pommès de pin | ☐ Baies | ☐ Plume |
| ☐ Glands | ☐ Écorce | ☐ Fleur sèche |
| ☐ Noisettes | ☐ Champignons | ☐ Graines |
| ☐ Feuilles d'automne | ☐ Mousse | ☐ Bruyère |



La nature est pleine de petits trésors, à toi de les découvrir !



On observe, on admire... on ne cueille pas !

Les lutins de Noël

Quand le feu de bois gesticule au plafond
Quand le chat ronronne sur l'édredon,
Quand la nuit descend sur le jardin d'hiver,
Alors tout autour de la terre...

Refrain

Les lutins de Noël
Font la ronde autour des sapins.
Les lutins de Noël
Font la ronde la main dans la main.



Des traces de pas sur la neige froissée,
Les lutins sont déjà dans la forêt.
Empreintes légères vous allez nous guider,
Pour les retrouver... Suivons-les !

Refrain (bis)

Auteur : Bernar Fransoi
Compositeur : Pierre Lozère



LA SELECTION DU TRIMESTRE



L'assmat N°220 Août/Septembre 2026

PMI: du contrôle à l'accompagnement

La faute grave: qualification, sanctions et procédures

Métiers de la petite enfance N°356-357 Août/Septembre 2026

La manipulation du corps de l'enfant, un geste relationnel

Montessori: une pédagogie possible chez l'assistant maternel?

Quand la trace devient langage : accompagner l'éveil graphique



Assistantes maternelles magazine N°214 Juillet/Août 2026

Un métier en mouvement : faire vivre l'accueil autrement

Accueil des enfants allaités : fréquent mais peu d'accompagnement

Jouer dehors: un besoin essentiel

N 'HESITEZ PLUS !

Le RPE est abonné à tous ces magazines.

Il centralise tout ce qui peut vous être utile au quotidien !

**Lieu gratuit, la RAMOTHÈQUE est ouverte pour les professionnels
mais aussi pour les parents.**

Si vous vous posez des questions, Lydie Crissa est là pour vous
accompagner dans vos recherches.

relais.lesminipousses@ccspsl.fr ou 04.70.32.57.18.

Vous pouvez aussi venir sur place, **sur rendez-vous** au

4 allée Jusserand 03800 Gannat,

De 9h/12h et de 13h/17h.

REVUE DE PRESSE

Peinture à
CHANTELLE

Balade au camping Le Mont Libre
à GANNAT

Balade en forêt avec les
enfants des ALSH
BELLENAVES

Piscine à
SAINT-
POURCAIN
S/SIOULE

Sonothérapie avec Isabelle LUCIE à
SAULZET

Pique-nique avec Ehpad
ECHASSIERES et EBREUIL

Peinture sur corps à EBREUIL

Eponges magiques à CHEZELLE

Jeux au jardin Delarue à
GANNAT

Lectures L'île de
la Ronde à SAINT-
POURCAIN S/
SIOULE

Marmitazic à EBREUIL

Jeux extérieurs à
BROUT-VERNET

Festival des enfants à BAYET

Festival Culture du
monde à GANNAT

Baignade à
JENZAT



10 Ans !!

Et oui, cela fait 10 ans que le Festi'contes fait vibrer petits et grands au son des contes et des histoires !

Si vous voulez vous inscrire aux spectacles de la plaquette, vous pouvez dès à présent le faire directement auprès de l'office de Tourisme Val de Sioule au 04 70 45 32 73 ou sur le site

<https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>

Votre équipe d'animatrices

Lydie Crissa
Ramotheque
04-70-32-57-18

Viviane Portier
Secteur Gannat
06-32-42-50-29

4 Allée Jusserand
03800 Gannat
relais.lesminipousses@ccpsl.fr

Virginie Forestier
Secteur Ébreuil
06-71-93-12-64

Maggy Dorard
Secteur
Saint Pourçain/Sioule
07-77-49-62-70

LIEUX DES TEMPS COLLECTIFS

BIOZAT Salle des fêtes des Granges Rue Cluzeaux	BELLENAVES Accueil de loisirs 5 rue de la Tuilerie	BAYET Salle du conseil à la mairie 21 rue des Luminaires
BROÛT VERNET Centre Social, « La MAGIC » 28 rue de la Chaume	BELLENAVES Foyer logement 5 route de Chenevière	BAYET Salle de motricité 21 rue des Luminaires
ESCUROLLES Médiathèque 16 rue de l'agriculture	CHEZELLE Salle polyvalente Le bourg	CHAREIL CINTRAT Salle polyvalente Rue de l'école
GANNAT EHPAD François Mitterrand 1 avenue de la République	ÉBREUIL Annexe d'animation (face à l'école) 1 rue du Rio Goulet	CHANTELLE Médiathèque Place de la Mairie
GANNAT Médiathèque 12 allée Tilleuls	ÉBREUIL EHPAD des côteaux 14 rue des fossés	CHANTELLE Relais Petite Enfance 39 Grande Rue
GANNAT Crèche Les Galipettes 10 allée Tilleuls ou Au Potager 4 allée jusserand	ÉBREUIL EHPAD du parc Rue du parc	JENZAT Maison Intergénérationnelle Grande rue
GANNAT Salle de gym (Les jeudis) Place Sainte-Croix	ÉBREUIL Salle d'animation, bibliothèque Le bourg, derrière la mairie	SAULCET Salle polyvalente 1 rue Croix Chapitre
GANNAT Musée Yves Machelon 1 Esplanade P. Roch Jurien de la Gravière	ÉCHASSIERES EHPAD Jouhet Duranthon 21 route du Kaolin	SAINT POURÇAIN/SIOULE Médiathèque 7 rue Cadoret
MAZERIER Accueil de loisirs Amédée Boussange Les Presles	MONESTIER Foyer Socioculturel 11 rue du plan d'eau	SAINT POURÇAIN/SIOULE Accueil de loisirs 8 rue des Fossés
SAULZET Salle polyvalente Place des anciens combattants	VICQ Salle polyvalente 5 place de la Mairie	SAINT POURÇAIN/SIOULE Salle des arts martiaux 2 rue de la passerelle